

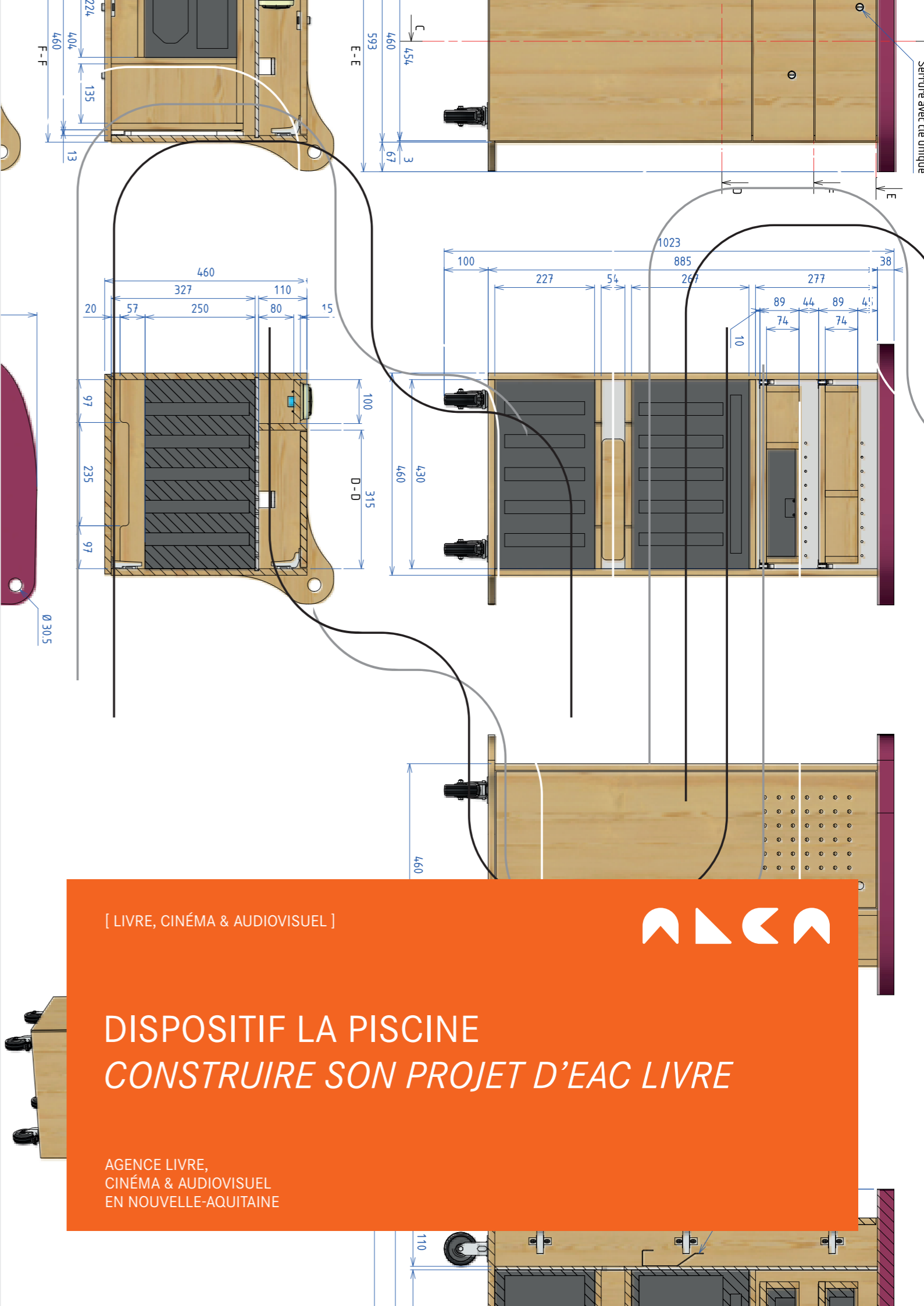


RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

sofia



ALCA
NOUVELLE-AQUITAINE

+33 (0)5 47 50 10 00

www.alca-nouvelle-aquitaine.fr



AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

• Site de Bordeaux:
MÉCA
5, parvis Corto-Maltese
CS 81993
33088 Bordeaux Cedex

• Site de Limoges:
24, rue Donzelot
87000 Limoges

• Site de Poitiers:
62, rue Jean-Jaurès
86000 Poitiers

• Site d'Angoulême:
Maison alsacienne
2, rue de la Charente
16000 Angoulême

[LIVRE, CINÉMA & AUDIOVISUEL]



DISPOSITIF LA PISCINE
CONSTRUIRE SON PROJET D'EAC LIVRE

AGENCE LIVRE,
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE



Photo : © Solemn Gantheil, ALCA Nouvelle-Aquitaine

L'éducation artistique et culturelle est la jonction entre trois piliers qui permettent d'appréhender une discipline artistique. Ainsi, comme le détermine la Charte pour l'éducation artistique et culturelle, les projets doivent regrouper :

- La rencontre avec un artiste, une œuvre et/ou un lieu de culture.
- L'initiation ou le développement d'une pratique artistique.
- L'acquisition de connaissances.

Grâce à la jonction de ces trois piliers, un projet d'éducation artistique et culturelle peut être associé à n'importe quelle matière ou regroupement de matières. Ces projets ne sont pas réservés aux enseignants de matières artistiques mais bien ouverts à l'ensemble de la communauté pédagogique et encadrante des établissements scolaires.

Mais alors, comment construire un projet d'EAC Livre au sein de votre établissement ?

Pour répondre à cette vaste question, il est impératif de balayer l'ensemble des points-clés du projet que vous voulez construire, c'est-à-dire « qui », « quoi », « quand » et « comment ».

Ces points-clés regroupent en leur sein une multitude d'interrogations auxquelles il vous faudra répondre pour élaborer votre projet.



Qui

Un projet d'EAC est avant tout un projet humain, de sa conception à sa destination.

Deux questions majeures s'imposent donc à vous :

- À qui mon projet est-il destiné ?
- Qui peut m'aider dans la réalisation de ce projet ?

À qui mon projet est-il destiné ?

- À une classe ou à plusieurs ?
- À un groupe en particulier ?
- Aux internes de l'établissement ?
- À des élèves de différents établissements sous compétence régionale* ?
- À d'autres types de publics (maisons des lycéens, foyers des jeunes...)?
- Combien de jeunes bénéficieront du projet ?
- À quel(s) niveau(x) scolaire(s) et spécialité(s) mon projet est-il destiné ?
- À un public spécifique (dys, Ulis, allophone...)?

Qui peut m'aider ?

Au sein du lycée :

- Référent culture
- Référent jeunesse Nouvelle-Aquitaine
- Professeur documentaliste
- Conseiller principal d'éducation et assistant d'éducation
- Chef d'établissement

Partenaires institutionnels :

- Les institutions académiques (Rectorats - Daac - & Draaf)
- Région Nouvelle-Aquitaine
- Drac Nouvelle-Aquitaine
- ALCA Nouvelle-Aquitaine
- Toute autre institution spécialisée dans l'accompagnement de projets Livre comme le CNL, la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill), les associations de professionnels...

* Lycées professionnels, techniques, généraux ou agricoles, CFA, EREA et MFR.

Les personnes ressources et les partenaires

En dehors de votre public de destination et des personnes qui peuvent vous accompagner dans le montage de votre projet, une multitude d'organismes et de personnes ressources existe dans la chaîne du livre.

En construisant votre projet d'EAC Livre, n'hésitez pas à vous mettre en relation avec ALCA même s'il ne s'agit pas d'un de nos dispositifs : nos équipes sont là pour vous aider, vous orienter et vous conseiller dans la chaîne du livre.

N'oubliez pas de regarder autour de vous, les premiers partenaires potentiels de votre projet sont ceux qui vous entourent : votre bibliothèque ou médiathèque de secteur, la librairie indépendante locale ou encore les manifestations littéraires de votre département !

Pour plus de détails sur les personnes ressources, les offres culturelles locales et les partenariats, consultez la fiche « Ancrer son projet dans un territoire ».

Quoi

Les projets d'éducation artistique et culturelle répondent à une multitude d'enjeux et de variables qui poussent un acteur, comme vous, à mettre en place des actions pour atteindre ses objectifs pédagogiques.

Ainsi, faire un état des lieux de votre projet avant de le soumettre est une façon de mieux en comprendre les objectifs, les enjeux sociaux mais aussi culturels, dans un contexte global. Cet état des lieux vous permet également de faire le constat de ce qui existe autour de vous et même au sein de votre établissement.

Les enjeux

Pour élaborer votre projet d'EAC, prenez le temps de déterminer les enjeux liés à ce dernier. Vous pouvez ainsi vous questionner sur le parcours de vos élèves :

- Ont-ils déjà bénéficié d'une action ou d'un projet d'EAC dans l'année ?
- Êtes-vous dans une zone d'enseignement où l'EAC pourrait contrebalancer les inégalités autour du capital culturel ?
- Quelles sont les disciplines artistiques qui seraient pertinentes pour répondre à vos besoins pédagogiques ?
- Comment ce projet peut-il s'inscrire dans votre parcours éducatif de l'année ?
- Est-ce que ce projet peut permettre à la communauté enseignante dans laquelle vous évoluez de se rapprocher et d'échanger ?

En somme, pourquoi ce projet dans ce contexte et à cet endroit ? Toutes ces questions préalables à la rédaction de votre projet peuvent vous permettre de tirer des conclusions sur les modalités de son déroulement.

Les objectifs

Une question vous semblera absolument évidente : celle de vos objectifs. En effet, la finalité de votre projet vous permettra de déterminer le temps mais également les moyens dont vous aurez besoin.

La forme

Les enjeux et les objectifs que vous aurez tirés de vos réflexions vous aideront à choisir la meilleure forme pour votre projet. Vous pourrez ainsi déterminer s'il s'agit d'ateliers, de rencontres, de visites, d'une résidence, d'un concours où toute autre forme. Vous pourrez également réfléchir à la manière de restituer le projet et de valoriser le travail des élèves ; pour plus d'informations sur ce sujet, n'hésitez pas à consulter notre fiche « Valoriser les réalisations des jeunes ».

Quand

Il y a deux temporalités à prendre en compte dans le montage de votre projet d'EAC :

- **Le temps des dépôts**
- **Le temps de la réalisation**

Le temps des dépôts

Le temps des dépôts correspond à celui de vos demandes de subvention ou de vos candidatures à des appels à projet. Toutes les institutions n'ont pas les mêmes calendriers, il est donc important de vous renseigner auprès de vos référents Culture et Jeunesse. Ce dépôt doit évidemment être validé par votre chef d'établissement et/ou par votre conseil d'administration qui se réunit au moins trois fois par ans. Il est donc important de réfléchir à la date où vous soumettrez votre projet au conseil.

Le temps de la réalisation

Ensuite, il faut réfléchir au temps de la réalisation. À quelle période souhaitez-vous réaliser votre projet? Pendant des temps de cours? Sur des temps spécifiques? Faut-il banaliser des journées? De la même façon que vous aurez réfléchi à la partie horaire, il faudra alors se poser la question du positionnement calendaire. Votre projet est-il un atelier *one shot* où une série récurrente à positionner précisément entre certains cours?

Prioriser des périodes calmes

Nous vous invitons également à vérifier le calendrier des examens et, si celui-ci n'est pas disponible, à prioriser des périodes plutôt calmes de ce point de vue.

Comment

Le budget

Lorsque vous montez votre projet d'EAC, il est important de vous assurer en amont que sa logistique est bien ficelée pour vous éviter toute mauvaise surprise. Un projet réussi, c'est un budget bien construit!

Pour ce faire, établissez un état de vos besoins, celui-ci différera selon que votre projet entre dans un dispositif « clé en main » (où vous êtes accompagné par une structure), ou s'il s'agit d'un projet que vous déposez seul avec votre établissement.

Quels sont mes besoins ?

- L'intervention d'un professionnel est-elle prévue dans votre projet? Si oui, comment le rémunérer et le défrayer?
- Devez-vous financer des transports?
- Devez-vous financer des hébergements?
- Devez-vous financer des repas?
- Avez-vous besoin d'une salle ou d'un espace en particulier?
- Avez-vous besoin de matériel?

Pour toutes ces questions en apparaîtront d'autres, mais pensez toujours à différencier ce qui est à votre charge de ce qui est compris dans un dispositif « clé en main » si votre projet s'y inscrit.

L'accueil

Si vous accueillez un auteur ou un professionnel de la chaîne des métiers du livre, notre fiche « Accueillir et rémunérer un intervenant de la chaîne du livre » vous renseignera en détail.

Les conventions

Une fois votre projet établi, déposé auprès de vos autorités académiques et validé, il est important qu'un document récapitulatif soit écrit et signé par toutes les parties engagées. Une convention de partenariat ou une convention d'objectifs peut vous être soumise par des organismes proposant des dispositifs d'EAC « clé en main ». Si vous réalisez seul le projet, n'hésitez pas à conventionner avec tous vos partenaires.

Une convention-type comprendra :

- Une présentation des parties signataires
- Un récapitulatif du projet et de ses objectifs
- Les engagements de chacune des parties
- Une clause financière et/ou de rémunération
- Un calendrier d'application
- Un espace géographique d'application

Informations, contact



Si vous avez besoin de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter nos autres fiches pratiques :

- « Accueillir et rémunérer un intervenant de la chaîne du livre »
- « Ancrer son projet dans un territoire »
- « Orienter ses élèves dans la chaîne des métiers du livre »
- « Valoriser les réalisations des jeunes »

Pour toute autre information :
alca.eac.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr